

## CHAMPIONNAT DE LIGUE ILE de France

### ORGANISATION

La Ligue de Karting Ile de France organise, avec le concours de la FFSA, son Championnat Régional dénommé : Championnat de Ligue de Karting Ile de France.

La Ligue de Karting est responsable de l'organisation de ce Championnat.

Ce Championnat se déroule en une série de 4 épreuves, sur une période allant de Mars à Septembre 2019 et dont les trois premières sont qualificatives pour les Championnats de France (sauf pour la catégorie OK).

Ce Championnat est organisé conformément aux prescriptions du Règlement Technique FFSA sans dérogation.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la Réglementation FFSA (Règlements CIK-FIA et Annexes FFSA).

### REGLEMENT

Toute modification du règlement, préalablement validé, devra être impérativement visée par la FFSA.

### OBLIGATIONS GENERALES

2) Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant au Championnat de Ligue de karting Ile de France s'engagent à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting, le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif et les Annexes FFSA.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement.

### LE CHAMPIONNAT : PRINCIPE ET DEROULEMENT

4) Calendrier des épreuves du championnat :

Le Championnat de Ligue de Karting Ile de France se déroulera en plusieurs épreuves.

Dates	Lieu	Ask
9-10 Mars	Anneville 76	ASK Mantaïse
30-31 Mars	Angerville 91	ASK Dourdan
27-28 Avril	Soucy 89	ASK Sens Paris
18-19 Mai	Kartland 77	ASK Brétigny
31 aout 1 <sup>er</sup> Septembre	Angerville 91	ASK Dourdan

5) Ces épreuves auront le statut de compétition nationale.

6a) Chaque épreuve comportera : Des essais libres officiels, une séance d'essais chronométrés, deux manches ou séries qualificatives, une pré-finale et une finale. Les positions au départ de la pré-finale seront déterminées par le classement des manches qualificatives (ou séries). Les positions au départ de la finale seront déterminées par l'arrivée de la pré-finale.

6b) Déroulement de chacune des épreuves :

<b>Intitulé</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Durée</b>
Chronos	Toutes catégories	Huit minutes
Manches Qualificatives ou Séries	Toutes catégories	Huit minutes
Pré-Finale	<u>Minime</u> Autres catégories	<u>Dix minutes</u> Treize minutes
Finale	<u>Minime</u> Autres catégories	<u>Dix minutes</u> Treize minutes

## CLASSEMENTS

7a) Attribution des points à tous les finalistes

Le classement de chaque pré-finale et finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 <sup>er</sup>	19 points au 7 <sup>ème</sup>	13 points au 13 <sup>ème</sup>	7 points au 19 <sup>ème</sup>
40 points au 2 <sup>ème</sup>	18 points au 8 <sup>ème</sup>	12 points au 14 <sup>ème</sup>	6 points au 20 <sup>ème</sup>
32 points au 3 <sup>ème</sup>	17 points au 9 <sup>ème</sup>	11 points au 15 <sup>ème</sup>	5 points au 21 <sup>ème</sup>
26 points au 4 <sup>ème</sup>	16 points au 10 <sup>ème</sup>	10 points au 16 <sup>ème</sup>	4 points au 22 <sup>ème</sup>
22 points au 5 <sup>ème</sup>	15 points au 11 <sup>ème</sup>	9 points au 17 <sup>ème</sup>	3 points au 23 <sup>ème</sup>
20 points au 6 <sup>ème</sup>	14 points au 12 <sup>ème</sup>	8 points au 18 <sup>ème</sup>	2 points au 24 <sup>ème</sup>
1 point au-delà du 24 <sup>ème</sup>			

7b) Disqualification de l'épreuve : Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à la disqualification de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne sera pas repris comme l'épreuve à décompter.

7c) Classement général final du CHAMPIONNAT DE LIGUE

Tout pilote répondant aux conditions de l'article 9b peut marquer des points.

Les points de la dernière journée seront multipliés par 1,5.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Les Présidents de Ligue devront impérativement adresser à la FFSA la liste des pilotes ayant participé aux trois épreuves qualificatives pour les championnats de France pour le 10 juin 2019.

## CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES

8) Les Championnats de Ligue seront ouverts à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité pour 2019, dans sa catégorie et à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

## PILOTES ADMIS

9a) Tout pilote désirant participer au Championnat de Ligue devra avoir la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat de Ligue.

9b) Seuls seront classés dans le Championnat de Ligue de karting Ile de France les pilotes licenciés auprès d'une association sportive du ressort de la Ligue Ile de France ou de la Ligue du Sport Automobile Ile de France et régulièrement affiliée à la FFSA.

9c) Un pilote ne pourra disputer le Championnat de Ligue de karting Ile de France que dans une seule catégorie, celle dans laquelle il aura participé lors de la première épreuve.

9d) Un pilote qui change de Ligue en cours de saison ne pourra pas être classé dans le Championnat de Ligue d'une autre Ligue.

9e) Les pilotes souhaitant se qualifier pour les Championnats de France Minime, Cadet, Sénior / Master / Gentleman, KZ2 / KZ2 Master / KZ2 Gentleman, devront s'engager au Championnat de Ligue karting Ile de France et participer obligatoirement aux trois épreuves qualificatives du dit Championnat (sauf cas de force majeure) ou avoir été invité par le Président la Ligue.

9f) Les pilotes souhaitant se qualifier pour le Championnat de France Nationale, devront s'engager et participer obligatoirement aux trois épreuves qualificatives de leur Championnat de Ligue karting Ile de France (sauf cas de force majeure) dans la catégorie Nationale ou avoir été invité par le Président de leur Ligue.

9g) Le Président de la Ligue karting Ile de France disposera d'une invitation, par catégorie, pour qualifier un pilote de sa Ligue, n'ayant pas participé à tout ou partie des trois premières journées du Championnat de Ligue, qualificatives pour le Championnat de France.

9h) L'organisation d'un Championnat de Ligue est obligatoire pour les catégories fédérales et reste à la discrétion de chaque Ligue pour les coupes de marques.

## KARTS ET MATERIELS ADMIS

10a) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

Catégorie	Type Moteur	Nombre	Plombage Moteur
Minime	IAME Gazelle	Un	<u>Oui</u>
Cadet	ROTAX Mini Max	Un	<u>Oui</u>
Nationale	ROTAX J125 Max	Un	<u>Non</u>
Senior/Master/Gentleman	IAME X30 rl tag c	Deux	<u>Non</u>
KZ2 Senior/KZ2Master/KZ2Gentleman	CIK-FIA	Deux	<u>Non</u>
OK / OK-J	CIK-FIA	Deux	<u>Non</u>

## CHASSIS - MOTEUR

10a) Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque épreuve que d'un châssis, d'un moteur plombé en catégorie Minime et Cadet ainsi que d'un châssis et d'un moteur non plombé en catégorie Nationale (voir tableau ci-dessus).

10b) Pour les catégories Minime, Cadet et Nationale, en cas de casse avérée de moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :

Pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante sauf si il s'agit d'une série où la pénalité sera de 5 places

10c) Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

## PNEUMATIQUES

10d) Pour les 4 épreuves en catégories Minime, Cadet un pilote disposera d'un train de pneumatiques slick (2 avants et 2 arrières) par épreuve.

Pour les 4 épreuves dans toutes les autres catégories du Championnat de Ligue IDF un pilote disposera d'un train de pneumatiques slick (2 avants et 2 arrières) par épreuve et d'un train de pneumatiques pluie (2 avants et 2 arrières) par épreuve.

\*en cas de crevaison constatée par le Délégué Technique, le pilote aura la possibilité d'utiliser un de ses pneus d'essais déjà utilisé.

### Tableau récapitulatif à compléter par la ligue organisatrice

			Minime	Cadet	Nationale	Autres Catégories
Essais libres + warm up	PLUIE	Quantité				
	SLICK	Quantité				
Essais chronométrés + manches + phases finales	PLUIE	Quantité	X	X	1 train	1 train
	SLICK	Quantité	1 train	1 train	1 train	1 train
Gestion des pneumatiques						
Observations						

10e) L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition – essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

10f) La Ligue organisatrice attribuera, à chaque pilote, un numéro de course.

Les numéros pourront être fournis par la Ligue lors de la première compétition.

Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

## CARBURANT

11) Le carburant devra obligatoirement être de l'essence de type E5 sans plomb 98.

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK-FIA de l'année en cours sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'outils de contrôles agréés par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

## SECURITE GENERALE

12) Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

## DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Les épreuves du Championnat de Ligue devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par la Réglementation FFSA (règlement CIK-FIA et annexe FFSA).

13a) Rappel : La compétition se compose d'Essais libres officiels, d'une Séance d'essais Chronométrés, de Manches Qualificatives ou Séries, d'une pré-finale et d'une finale.

13b) Les essais libres officiels se dérouleront le samedi entre 9h et 15h.

La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la deuxième séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 €.

13c) La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing ; tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

13d) Les essais chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps, maximum 08 min, avec un système de pointage électronique. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

Durant les essais chronométrés, tout arrêt en zone de réparation signifie la fin de la séance pour le concurrent

13e) Pour les catégories Minime, Cadet, Nationale, Sénior / Master / Gentleman, KZ2 / KZ2 Master / KZ2 Gentleman, les épreuves qualificatives pour les Championnats de France devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini dans les articles 6a et 6b

13f) Chaque catégorie disputera deux manches qualificatives. Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se dérouleront suivant l'article 14h.

14h) Manches qualificatives

Création de séries si nécessaire

Les concurrents seront divisés dans chaque catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste. Elles seront réparties suivant le processus ci-dessous :

Serie A	Serie B	Serie C	
1 <sup>er</sup> chrono	2 <sup>ème</sup> chrono	3 <sup>ème</sup> chrono	
4 <sup>ème</sup> chrono	5 <sup>ème</sup> chrono	6 <sup>ème</sup> chrono	etc...

14i) Places de départ pour les manches qualificatives.

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

14j) Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

3 séries :	A contre B	A contre C	B contre C			
4 séries :	A contre B	C contre D	A contre D			
	B contre C	A contre C	B contre D			
5 séries :	D contre E	A contre B	C contre D	A contre E		
	B contre C	A contre D	B contre E	A contre C	B contre D	C contre E

14k) Phases finales : Un pilote ne pourra prétendre participer aux phases finales (pré-finale et finale) que s'il a effectivement participé aux manches qualificatives. La non-participation aux manches qualificatives ne pouvant être due qu'à un événement indépendant de la volonté du pilote et constatée par un officiel de l'épreuve.

Le pilote pourra être refusé au départ de la pré-finale et de la finale sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

14l) Finale : Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

### **GRILLE DE DEPART**

15) Article 2.19 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

### **PROCEDURE DE DEPART**

16) Article 2.20 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

17) Sur demande du Directeur de Course, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

### **SUSPENSION D'UNE COURSE**

18) Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

### **REPRISE D'UNE COURSE**

19) Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

### **ARRIVEE**

20) Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

### **PARC FERME**

21) Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

### **INCIDENTS**

22) Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

### **DROITS D'ENGAGEMENT**

23) Tout pilote désirant participer au Championnat de la Ligue karting Ile de France devra s'inscrire directement auprès de la Ligue.

L'engagement au Championnat de Ligue karting Ile de France 2019 est fixé à 340 Euros pour toutes les catégories sauf pour la catégorie minime pour laquelle le prix de l'engagement est fixé à 190 Euros.

L'engagement à une manche du Championnat de la Ligue karting Ile de France est fixé à 120 Euros pour toutes les catégories sauf pour la catégorie minime dont l'engagement à une épreuve est de 70 Euros.

En cas de non-participation au Championnat de la Ligue karting Ile de France, un pilote ne pourra prétendre à aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

24) Nombre de participants : Les organisateurs doivent fournir toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

25) Rapport de clôture : Les résultats de chaque épreuve de Championnat de Ligue devront faire l'objet d'une publication complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.  
Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque épreuve.

*Rappel 7c) : Le Président de la Ligue karting Ile de France adressera impérativement adresser à la FFSA la liste des pilotes ayant participé aux trois épreuves qualificatives pour les championnats de France pour le 10 juin 2019.*

### **DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM**

26) A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place par le club organisateur.  
Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

### **REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON**

27) La Ligue de Karting Ile de France organisera une remise de prix de la saison.  
Les trois premiers de chaque catégorie seront invités à la remise des prix et recevront une coupe et une dotation fixée à:

- **1<sup>er</sup> 340 Euros**
- **2<sup>ème</sup> 210 Euros**
- **3<sup>ème</sup> 160 Euros**